

**6C COMMISSION INTERMÉDIAIRE
DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE.
1787 - 1789.**

6 C 1584 - 1604.

**LES DOCUMENTS CONCERNANT LE TERRITOIRE DE
BELFORT ONT ÉTÉ DEVOLUS AUX ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DU TERRITOIRE DE BELFORT**

6C COMMISSION INTERMÉDIAIRE DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE. 1787 - 1789.

6 C. 1584. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier, français.

1787-1789. — Règlements, circulaires, instructions et mémoires concernant l'organisation et la tenue de la Commission Intermédiaire provinciale, ainsi que des assemblées provinciales et de districts. — Mémoire et circulaire de la Commission Intermédiaire provinciale, pour proposer l'établissement d'États provinciaux en Alsace, et la suppression des assemblées provinciales et des Bureaux Intermédiaires des districts; — arrêtés, lettres et observations faites au sujet de cette proposition par M. Necker, ministre; et par les Bureaux Intermédiaires des districts de Belfort, Colmar et Huningue. — Ordre de la Commission Intermédiaire au magistrat de Belfort de disposer un nouvel emplacement à l'Hôtel-de-Ville pour les séances du Bureau Intermédiaire de Belfort.

6 C. 1585. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier, français.

1785. — Lettre de la Commission Intermédiaire provinciale au Bureau Intermédiaire du district de Colmar, pour l'engager à se réunir à elle et à déposer ses pouvoirs entre les mains du Roi; — réponse du Bureau Intermédiaire de Colmar, annonçant à la Commission Intermédiaire qu'il se joint à elle pour remettre ses pouvoirs entre les mains du Roi. — Procès-verbaux d'installation et délibérations des Bureaux Intermédiaires de Belfort et de Huningue.

6 C. 1586. (Portefeuille.) — 3 pièces, papier, français.

1787-1789. — Délibérations de l'assemblée du Bureau Intermédiaire du district de Colmar.

6 C. 1587. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier, français.

1789. — Délibérations de l'assemblée du Bureau Intermédiaire du district de Colmar.

6 C. 1588. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier, français.

1788-1790. — Délibérations de l'assemblée du Bureau Intermédiaire du district de Colmar. — Correspondance du Bureau Intermédiaire du district de Colmar.

6 C. 1589. (Portefeuille.) — 3 pièces, papier, français.

1788-1790. — Cahiers d'inscription des requêtes présentées au district de Belfort; — avis du Bureau de ce district et décisions rendues par la Commission Intermédiaire provinciale.

6 C. 1590. (Portefeuille.) — 10 pièces, papier, français.

1788-1789. — Arrêt du Conseil d'État pour la convocation des États Généraux du royaume. — Lettre du ministre Necker à la Commission Intermédiaire d'Alsace, en réponse à la question de savoir si le Clergé pourrait être un laïque et la Noblesse un ecclésiastique; — lettre portant que le Roi a décidé que tous les ordres jouiraient d'une liberté entière dans le choix de leurs députés. — Circulaire du prince de Broglie, bailli d'épée des districts de Colmar et de Schlestadt, portant convocation et fixation du jour pour la réunion des trois États de ces districts. — Mémoires de journées employées par différents électeurs pour la nomination des députés aux États Généraux.

6 C. 1591. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier, français.

1787-1789. — Instructions et lettres de M. Lambert, contrôleur général, circulaires, instructions, mémoires et arrêtés de la Commission Intermédiaire provinciale et des Bureaux Intermédiaires des districts, concernant l'organisation et les attributions des nouvelles municipalités. — Lettre du magistrat de Rouffach au district de Colmar, demandant le changement des officiers de la municipalité. — Ordonnance de l'intendant enjoignant à toutes les communautés de reconnaître l'autorité de leurs anciens officiers, jusqu'à ce

6 C COMMISSION INTERMÉDIAIRE
DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE.
1787 - 1789.

que les attributions des assemblées municipales aient été nettement définies par les assemblées des districts.

6 C. 1593. (Liasse). — 87 pièces, papier.

1787-1789. — Mémoires et états de renseignements adressés à la Commission Intermédiaire sur l'institution et la composition des magistrats, des municipalités et des *Gericht* en Alsace, antérieurement à 1787. — États partiels et tableau général des nouvelles municipalités établies dans le district de Colmar; — tableau général des municipalités du district de Huningue. — Envoi au bureau de Colmar de 150 exemplaires du précis des opérations de la Commission Intermédiaire. — Envoi au bureau de Huningue d'une ordonnance de l'intendant, réglant les fonctions des municipalités, et de 170 exemplaires d'une ordonnance du contrôleur général, portant règlement sur la tenue des assemblées municipales.

6 C. 1593. (Liasse). — 104 pièces, papier.

1787-1788. — Oppositions formées par quelques anciennes municipalités (magistrats et *Gericht*) contre l'établissement des nouvelles municipalités, et contestations entre les deux parties, au sujet de leurs attributions respectives et de la remise des archives communales.

6 C. 1594. (Liasse). — 142 pièces, papier.

1788-1789. — Procès-verbaux des élections municipales dans les communes de St-Amarin, Ammerschwihr, Ammertwiller, Andelnans, Angool, Anjoutey, Argiésans, Aspach-le-bas, Aspach-le-haut, Attenschwihr, Auxelles-bas, Auxelles-haut, Balschwihr, Banillard, Bavières, Beaucourt, Belfort, Bellemagny, Bergheim, Berzmont, Bernwiller, Besenecourt, Biehnovilliers, Bienheim, Boron, Botans, Bourg, Bourgois, Brabette, Bréchaumont, Bstagna, Bretten, Brisach-neuf, Buc, Buettwiller, Burnhaupt-le-bas, Burnhaupt-le-haut, Cernay et Steinbach, Châtenois, Charmsis, Chaux, Chavanatte, Chavannes-les-grands, Chavannes-sur-l'étang, Chevremont, Colmar, St-Cosme, Courcelle, Courtelexant, Cravanche, Croix, Cuslèire, Demoustin, Dannemarie, Delle, Denney, St-Bisier, Dolleren, Dorons, Eschère et Auzage, Eguenigue, Eguisheim; Ellbach, Eisie, Essert, Etimbes, Etuefont-bas, Etuefont-haut, Erette, Falckwiller, Faversois, Fâche-Féglise, Felon, Ferrette, Fessenheim, Elovermont, Fontaine, Fontenelle, Fossomagne, Frais, Froidefontaine.

6 C. 1595. (Liasse). — 120 pièces, papier.

1788-89. — Procès-verbaux des élections municipales dans les communes de St-Germain, Gildwiller, Gromagny, Gommersdorf, Grandvillers, Grossa, Guebwiller, Guewenheim, Gundolsheim, Hecken, Hegenheim, Heimsprung, Hirtzbach, Huningue, Joachery, Kirchberg, La Chapelle-sous-Chaux, La Chapelle-sous-Rougemont, La Collongo, Le-

grange, La Madelaine, La Rivière, Lautenbach, Lebetain, Leimbach, Le Puits, Leval, Lutran, Magny, Magny-gros, Magny-petit, Manspach et St-Léger, Massevaux, Meanoecourt, Meroux, Méziré, Michelbach, Mittelwihr, Mollau, Montboux, Montreux-château, Montreux-jeune, Montreux-vieux, Mortzwiller.

6 C. 1596. (Liasse). — 123 pièces, papier.

1789-1789. — Procès-verbaux des élections municipales dans les communes de Murvillers, Moval, Niederbruck, Noillard, Oberbruck, Oberbourbach, Oberhergheim, Oderen, Offemont, Perouse, Petit-Croix, Petite-Fontaine, Pfaffmatt, Rammersmatt, Réchény, Réchotte, Recouvrance, Réguisheim, Reiningen, Reppe, Retzwiller, Richwiller, Riervescoment, Rimbach, Roderen (Thann), Romagny, Roppe, Rougegoutte, Rougemont, Schweighausen, Seewen, Sentheim, Sermamagny, Sevensans et Leupe, Soppe-le-haut, Staffelfelden, Sternberg, Saurce, Thann, Thiancourt, Traubach-le-bas, Traubach-le-haut, Tréduans, Turckheim, Ueberkainen, Urcrey, Valdieu, Valdois, Vauthiermont, Vellescot, Vescoment, Vétrigne, Vézelois, Vieux-Thann, Villars-le-sec, Yourvenans, Wattwiller, Weckolsheim, Weegscheid, Willer, Wolfersdorf, Zillisheim.

6 C. 1597. (Liasse). — 88 pièces, papier.

1789-1789. — Opinion de M. Hell, député de la province d'Alsace à l'Assemblée nationale, sur la division de cette province en départements et arrondissements. — Délibération des députés de la province d'Alsace à l'Assemblée nationale sur la demande formée par la ville de Thann, tendant à ce qu'il lui soit accordé un district de préférence à la ville de Belfort ou à celle d'Altkirch, ou à ce qu'il soit formé un 4^e district en Haute-Alsace dont elle serait le chef-lieu. — Proclamations, arrêtés et correspondance de la Commission Intermédiaire, des Bureaux Intermédiaires des districts, des généraux commandant la province et d'autres fonctionnaires, concernant les troubles et insurrections qui ont eu lieu sur différents points de la Haute-Alsace. — Règlement de police de la commune de Niedermorschwiller.

6 C. 1598. (Liasse). — 124 pièces, papier.

1788-1789. — Vœux de la Commission Intermédiaire provinciale sur différents objets. — Remontrances, doléances, délibérations et réquisitions de l'ordre du clergé et de celui de la noblesse des districts de Belfort et de Huningue. — Cahiers des doléances présentés contre leurs seigneurs par les communes de la Haute-Alsace, et transactions passées à ce sujet entre les deux parties par les soins du Bureau Intermédiaire du district de Colmar. — État des objets d'or et d'argent offerts à titre de don patriotique. — Arrêtés et lettres de la Commission Intermédiaire provinciale et des bureaux des districts de Colmar et de Huningue y relatifs.

6 C COMMISSION INTERMÉDIAIRE DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE. 1787 - 1789.

6 C. 1599. (Liasse.) — 59 pièces, papier, français et allemand.

1788-1789. — Élections de collecteurs des deniers communaux à Grussenheim et à Bergheim. — Plaintes des habitants de Münckhausen contre l'impôt sur les métiers. — Mémoires de frais d'écriture, de ports de lettres, de voyages et autres vacations faites par des greffiers, syndics et autres membres des municipalités dans l'intérêt de leurs communes.

6 C. 1600. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1788-1789. — Mandats délivrés par la Commission Intermédiaire provinciale au profit des trois districts de la Haute-Alsace pour le paiement des travaux d'entretien des routes. — États des journées employées par différents agents pour surveillance des travaux sur les routes et rivières.

6 C. 1601. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1788-1789. — Quittances de paiement des travaux de réparation et d'entretien des routes du district de Huningue. — Police des grains; — envois de troupes sur les frontières; — arrêtés de la Commission Intermédiaire; — désordres commis à Heiteren.

6 C. 1602. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1788-1789. — Envoi au bureau du district de Huningue d'une lettre adressée par l'archevêque de Toulouse à la Commission Intermédiaire, portant que l'intention du Roi est que les membres des Commissions Intermédiaires provinciales et des districts évitent tout luxe, particulièrement sur leurs tables, attendu que le Roi qui fait autour du trône tous les retranchements qui dépendent de lui, ne pouvait venir au secours de ceux qui sont sans fortune. — Compte rendu des opérations de la Commission Intermédiaire et des travaux du Bureau Intermédiaire de Colmar. — Proclamation de la Commission Intermédiaire aux Alsaciens. — Discours de M. Hell, demandant à la Commission Intermédiaire de fonder 4 prix pour des mémoires sur de grandes questions d'utilité publique intéressant surtout l'Alsace. — Défense aux habitants des villages situés sur la frontière de Porentruy et de Montbéliard d'exporter des semences.

6 C. 1603. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1788-1789. — Avis du duc de Liancourt, président de l'Assemblée nationale, au Bureau Intermédiaire de Colmar, lui annonçant que l'Assemblée nationale reçoit les témoignages du respectueux dévouement de la ville de Colmar. — Lettre du sieur Reubell, informant le Bureau Intermédiaire de Colmar de la proposition faite par M. de Noailles, au nom de la Noblesse, de supporter toutes les impositions royales et de renoncer à tous les droits féodaux. — Envoi par le député Reubell au district de Colmar de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Demandes du district de Colmar en rétablissement du Conseil Souverain. — Envoi des bulletins des lois au district de Belfort. — Arrêts et décisions diverses du Bureau Intermédiaire de Colmar.

6 C. 1604. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1788-1789. — Circulaires et arrêtés de la Commission Intermédiaire relatifs au mode de procéder à l'expertise des dommages causés par la grêle et les incendies. — Mémoire présenté par la ville de Neuf-Brisach pour obtenir la prorogation à perpétuité de tous les droits, privilèges et exemptions accordés en 1698 et prorogés pour 20 ans en 1718 et 1740 en sa faveur. — Arrêté de la Commission Intermédiaire déclarant les anabaptistes et les enfants des Suisses nés et domiciliés à Sainte-Marie-aux-mines soumis aux mêmes charges que les autres habitants dudit lieu. — Lettre du Bureau Intermédiaire du district de Belfort à la Commission Intermédiaire portant qu'il attend les ordres de la suppression et de la cessation de ses travaux. — Avis donné au Directeur du département du Haut-Rhin par le Bureau Intermédiaire du district de Huningue de la cessation de ses travaux.